AR Prefecture

024-2424[illegible]752-20191213-2019_6_9-DE
Reçu le 18/12/2019
Publié le 19/12/2019

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 13 décembre 2019

2019-6-9

Département de la DORDOGNE

Arrondissement de NONTRON

Lieu de réunion du Conseil :
Vaunac

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
02 décembre 2019

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 31
Pouvoirs : 5

Président : Bernard VAURIAC

Etaient présent(e)s

Mesdames : Lucienne LAUMOND, Michèle FAURE, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Dominique MARCETEAU, Annick MAURUSSANE, Isabelle HYVOZ, Céline DEQUANT, Céline BAUDESSON, Nathalie GRANERI

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Pascal MAZEAUD, Philippe LACHAUD, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Philippe FRANCOIS, Alain GARNAUD, Claude BOST, Benoit MOUTON, Raphaël CHIPEAUX, Pierre-Yves COUTURIER, Jean-Marc BUISSON, Gilbert CHABAUD

Absents et excusés : Thérèse CHASSAIN (a donné pouvoir à Philippe BANCHIERI) Michel AUGEIX (a donné pouvoir à Isabelle HYVOZ), Nicola ROBERTS (a donné pouvoir à Céline DEQUANT), René (Paul) CHEVAL (a donné pouvoir à Michèle FAURE), Michel REBIERE (a donné pouvoir à Pascal MAZEAUD), Marc PASCUAL, Christiane DESPAGES,

M. Jean-Claude JUGE est désigné secrétaire de séance

Amortissement des subventions : régularisation (c/1068 op. ordre non budgétaire)

A la demande de la Trésorerie de Thiviers, des régularisations doivent intervenir sur certains budgets concernant les amortissements de subventions sur les années antérieures à 2019.

Pour ces régularisations qui sont des écritures d'ordre non budgétaires à passer par la Trésorerie, le compte 1068 est impacté.

Budget annexe Labaurie

Régularisation des subventions « pépinière d'entreprises » encaissée sur budget BA LABAURIE (CCPT)

années	c/ 1068	c/13911	c/13917
2017	4 567,00	2 247,00	2 320,00
2018	4 567,00	2 247,00	2 320,00

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Communauté de Communes Périgord-Limousin 24800 THIVIERS

Fait à Thiviers, le 16 décembre 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

Communauté de Communes Périgord-Limousin 24800 THIVIERS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR Prefecture

024-242400752-20191213-2019_6_9-DE
Reçu le 18/12/2019
Publié le 18/12/2019

~~Budget annexe Bâtiments~~

Régularisation des subventions « MSP » encaissée sur budget BA MSP (CCPT)

années	c/1068	c/13911	c/13912	c/13913	c/13917	c/13918
2016	26 797,30	8 267,37	3 266,76	1 299,20	10 609,42	3 354,56
2017	26 797,30	8 267,37	3 266,76	1 299,20	10 609,42	3 354,56
2018	26 797,30	8 267,37	3 266,76	1 299,20	10 609,42	3 354,56

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ***DECIDE de valider ces modifications.***

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 16 décembre 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication